



Portée et Implications du Bassin du Congo dans les Négociations Internationales sur le Climat

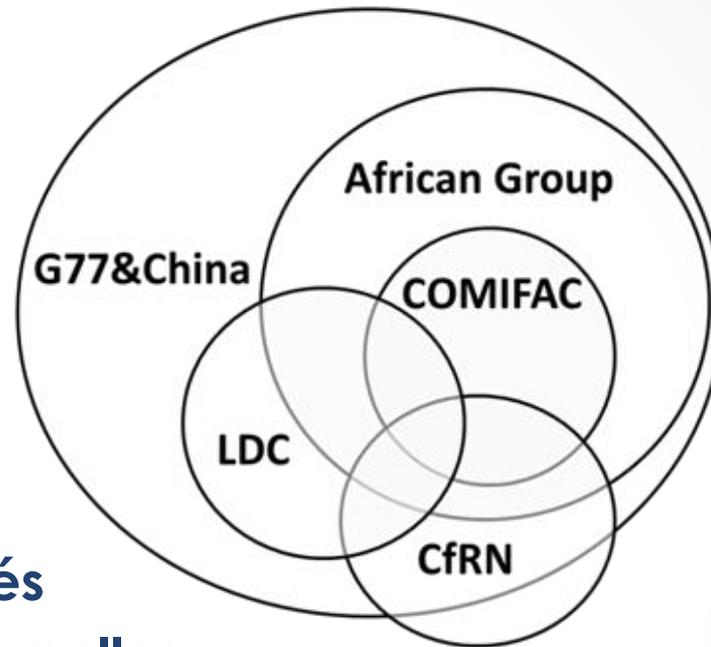
Fobissie



Comment s'assurer que les intérêts des pays sont pris en compte ?

❑ Quelles alliances ?

- ❑ PMA;
- ❑ AGN;
- ❑ G77 & Chine;
- ❑ CfrN;



❑ Tâches, rôles et responsabilités

- ❑ Pre-sessions & sessions formelles
- ❑ Réunions bilatérales, informelles-informelles

❑ Nos priorités

- ❑ Quelle stratégie de négociation pour l'article 6 et l'APA?
- ❑ Quelle stratégie de négociation pour l'APA?

Organes

- ❑ Organes suprêmes :
 - ❑ Conférence des Parties (CdP),
 - ❑ CdP servant de Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP) et
 - ❑ CdP servant de réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA)

- ❑ La CdP, la RdP et le CMA se tient chaque année

- ❑ Association de tous les pays Parties respectivement à la Convention, au Protocole de Kyoto, et à l'Accord de Paris est plus haute autorité de prise de décision.

- ❑ La présidence de la CdP, de la RdP et du CMA s'alterne entre les cinq régions de l'ONU: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe Centrale et Orientale et Europe de l'Ouest.

Les Organes Subsidiaires Permanents

- ❑ **Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA en anglais) : fournir un conseil à la COP sur les questions scientifiques, technologiques et méthodologiques**
- ❑ **Organe Subsidaire pour la mise en application (SBI en anglais): conseille la COP sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre de Convention**
- ❑ **Le SBSTA et le SBI se réunissent traditionnellement en parallèle, au moins deux fois par année. Lorsqu'ils ne se réunissent pas conjointement avec la COP, les organes subsidiaires se réunissent habituellement dans la ville du siège du secrétariat - Bonn.**

Les Corps Constitués et Institutions créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto.

Sous la CdP (CoP)

- ❑ Le Groupe de travail spécial sur l'Accord de Paris (APA)
- ❑ Le Comité de Paris sur le renforcement des capacités
- ❑ Le Comité d'adaptation
- ❑ Le Comité exécutif pour la technologie (TEC) et le centre et les réseaux pour la technologie climatique (CTCN)
- ❑ Le Comité permanent pour la Finance (SCF)
- ❑ Le Comité exécutif du mécanisme international de Varsovie pour les pertes et les dommages
- ❑ Le Groupe consultatif d'experts pour les communications nationales des pays non-annexe-I (CGE) et le groupe d'experts les pays les moins avancés (LEG)

Les Corps Constitués et Institutions créés en vertu de la Convention et du Protocole de Kyoto.

- ❑ Sous la RdP (CMP)
 - ❑ Le Comité exécutif du MDP (CDM-EB)
 - ❑ Le Comité de supervision de la mise en œuvre commune (JISC)
 - ❑ Le Comité de conformité
 - ❑ Le Comité de Fonds d'adaptation

Mécanismes Financiers et Autres Arrangements Financiers

Mécanismes financiers et autres arrangements financiers

- ❑ Le Fonds vert pour le climat (FVC/GCF)
- ❑ Le Fonds mondial pour l'environnement (FEM/GEF)
- ❑ Le Fonds spécial pour le changement climatique (SCCF)
- ❑ Le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA/LDCF)
- ❑ Le Fonds d'adaptation (FA/AF)

Les négociations couvrent plus de 100 aspects ou thèmes et sous-thèmes qui se déroulent presque en même temps...

Exemple:

- APA (thème)
 - APA 3, 4, 5, 6, 7, 8 (sous-thèmes)
 - APA 3: Atténuation
 - APA 3a
 - APA 3b
 - APA 3c
 - APA 4: Adaptation
 - APA 4a
 - APA 4b

Différents aspects des négociations

Exemple de Marrakech: les 25 décisions de la CdP 22

- ❑ 1/CP.22 Préparatifs de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris et de la 1ère session de la CdP agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris
- ❑ 2/CP.22 Comité de Paris sur le renforcement des capacités
- ❑ 3/CP.22 Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques
- ❑ 4/CP.22 Examen du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques
- ❑ 5/CP.22 Examen et rapport du Comité de l'adaptation
- ❑ 6/CP.22 Plans nationaux d'adaptation
- ❑ 7/CP.22 Financement à long terme de l'action climatique
- ❑ 8/CP.22 Rapport du Comité permanent du financement

Marrakech: les 25 décisions de la CdP 22

- ❑ 9/CP.22 Cadre de référence de l'examen des fonctions du Comité permanent du financement
- ❑ 10/CP.22 Rapport du Fonds vert pour le climat à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds
- ❑ 11/CP.22 Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds
- ❑ 12/CP.22 Sixième examen du Mécanisme financier
- ❑ 13/CP.22 Engagement d'un processus visant à recenser les informations que doivent communiquer les Parties conformément au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris
- ❑ 14/CP.22 Relations entre le **Mécanisme technologique** et le mécanisme financier de la Convention
- ❑ 15/CP.22 Améliorer la mise au point et le **transfert des technologies** climatiques en s'appuyant sur le Mécanisme technologique
- ❑ 16/CP.22 Troisième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la Convention

Marrakech: les 25 décisions de la CdP 22

- ❑ 18/CP.22 Résultats de la première phase du processus d'évaluation et d'examen au niveau international (2014-2015)
- ❑ 19/CP.22 Mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat
- ❑ 20/CP.22 Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
- ❑ 21/CP.22 Questions de genre et changements climatiques
- ❑ 22/CP.22 Questions financières et budgétaires
- ❑ 23/CP.22 Questions administratives, financières et institutionnelles
- ❑ 24/CP.22 Dates et lieux des futures sessions
- ❑ 25/CP.22 Règlement intérieur appliqué par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris

Groupes de négociation

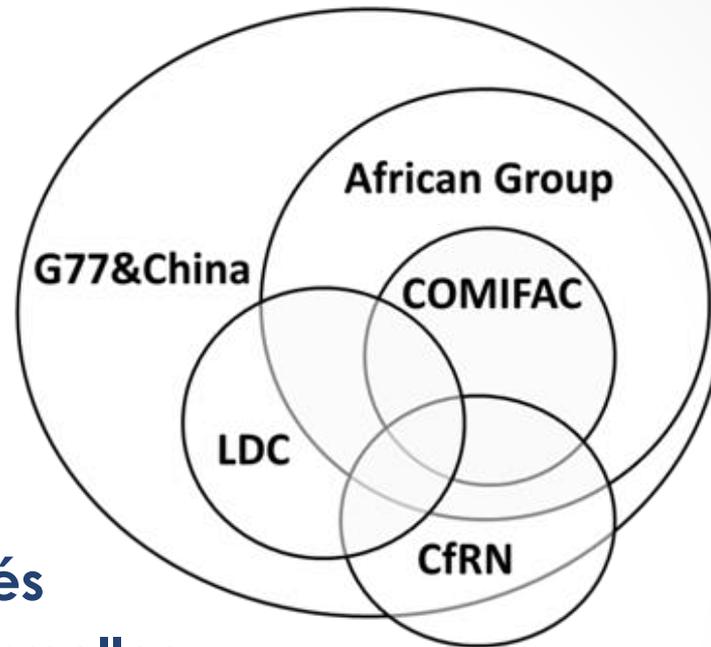
- ❑ G77 et Chine
- ❑ Union Européenne
- ❑ Groupe Afrique
- ❑ Petits Etats Insulaires en Développement
- ❑ Pays les Moins Avancés
- ❑ Groupe Parapluie
- ❑ Groupe d'intégrité environnementale

- ❑ AILAC, ALBA, BASIC, G-20, BRICS, SICA, LMDC, OPEC, CfrN
- ❑ COMIFAC
- ❑ Forum des Économies majeures
- ❑ Francophonie
- ❑ Groupe de Carthagène
- ❑ Système d'intégration des pays de l'Amérique Centrale
- ❑ Etc.

Comment s'assurer que les intérêts des pays sont pris en compte ?

❑ Quelles alliances ?

- ❑ PMA;
- ❑ AGN;
- ❑ G77 & Chine;
- ❑ CfrN;



❑ Tâches, rôles et responsabilités

- ❑ Pre-sessions & sessions formelles
- ❑ Réunions bilatérales, informelles-informelles

❑ Nos priorités

- ❑ Quelle stratégie de négociation pour l'article 6 et l'APA?
- ❑ Quelle stratégie de négociation pour l'APA?



Merci de votre attention
kfobissie@fokabs.com
www.fokabs.com